

RÉSOLUTION POUR DÉSIGNER UNE PERSONNE PHYSIQUE¹ dans le but de représenter une personne morale et DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

1 PERSONNE MORALE

Extrait des délibérations du conseil d'administration de:

Nom de la personne morale

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Numéro de téléphone

Courriel

2 DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

Lors de l'assemblée du

Année	Mois	Jour
-------	------	------

, dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum,

il a été proposé par:

Prénom et nom

appuyé par:

Prénom et nom

et résolu de désigner:

Prénom et nom
(membre du personnel ou du conseil d'administration, p. ex.)

, né(e) le

Année	Mois	Jour
-------	------	------

pour signer le registre lors des procédures d'enregistrement et pour être inscrite ou inscrit sur la liste référendaire.

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription²:

Numéro et nom de voie

Municipalité

Code postal

Numéro de téléphone

1. Cette personne doit être majeure et de citoyenneté canadienne. De plus, elle ne doit pas avoir perdu ses droits électoraux.

2. Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez communiquer avec la municipalité.

3 SIGNATURE

Adoptée à

Municipalité

, le

Année	Mois	Jour
-------	------	------

Personne autorisée

La résolution prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.

Veillez retourner le formulaire à la municipalité concernée.

ATTENTION! Pour voter par correspondance, vous devez remplir la demande au verso du formulaire.

4 DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

À titre de personne physique désignée par la personne morale*, je demande à pouvoir voter par correspondance.

Prénom

Nom

Signature

Date

Année

Mois

Jour

* La personne doit être celle qui est désignée pour l'inscription sur la liste référendaire au recto de ce document ou sur une résolution déjà existante.

Cette demande de vote par correspondance reste valide jusqu'à ce qu'elle soit retirée ou remplacée ou jusqu'à ce que la municipalité résilie le vote par correspondance.